

■ **Au verre à soif Sàrl**, à Genève, exploitation d'un bar à vin, etc. (FOSC du 22.04.2003, p. 6). Procuration collective à deux a été conférée à Lacroix Vincent, de Collonge-Bellerive, à Carouge.

Journal no 6348 du 04.06.2003
(01028972 / CH-660.2.451.002-2)